



FORMATION PERMIS B / B auto

Pourquoi :

Parce que le permis B est aujourd'hui un incontournable pour une intégration professionnelle et social (d'autant plus en province), la formation au permis B va vous permettre de gagner en émancipation mais également de devenir un conducteur responsable, conscient des limites et des risques liés à la conduite automobile.

Pour qui :

Pour toutes les personnes âgées de 17ans et plus (Entre 15 ans et 18 ans pour les Permis B via la filière AAC et pour les plus de 18 ans pour le permis B via la filière CS) et répondant aux conditions médicales et administratives en vigueur.

Par qui :

Vos enseignants sont diplômés d'État, titulaire du titre professionnel E.C.S.R (Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière) ou du B.E.P.E.C.A.S.E.R (Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière).

Chaque enseignant est également titulaire d'une autorisation préfectorale d'enseigner.

Comment :

Selon vos expériences, vos vécus... chaque formation est différente. Nous individualiserons donc votre parcours théorique et pratique afin d'atteindre ensemble l'objectif de devenir un conducteur responsable et conscient des risques liés à la conduite automobile et ainsi obtenir votre examen du permis de conduire B.

Quel programme :

Plus d'informations sur le déroulement dans :
« parcours de formation B »

Avec quels moyens :

Afin de vous assurer une formation de qualité dans des conditions favorisantes nous mettons à disposition des outils et méthodes pédagogiques de dernière génération (code en ligne avec mise à jour régulière des séries de code, tablette en voiture, suivi pédagogique, transparence...).

Nos véhicules, également de dernière génération, nous permettent de vous proposer des expériences d'aides à la conduite récentes, de vous assurer un travail en toute sécurité et de manière confortable.

Durée pour la formation :

- 20h min. sur véhicule boîte manuelle
- 13h min. sur véhicule boîte automatique (permis B78)

Quand :

A déterminer ensemble selon vos disponibilités, les nôtres, votre motivation et votre persévérance.

Examens visés :

- ETG (code) : Examen Théorique Général
- Examen du permis de conduire B ou B78
- AFFI (Attestation de Fin de Formation Initiale pour les AAC et CS)



PARCOURS DE FORMATION B

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable, citoyen et respectueux et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

- Évaluation de départ : Estimation du volume d'heure nécessaire pour formation pratique
- Établissement et signature du contrat de formation
- Remise du livre de code et d'un code accès internet

PARCOURS THEORIQUE

- Code en ligne et/ou stage code intensif et collectif et/ou cours de code collectifs animés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière, titulaire de l'autorisation d'enseigner abordant les différents thèmes
 - La loi et la circulation
 - Le conducteur
 - Équipement de sécurité des véhicules
 - La route
 - Règles et environnement
 - Précaution en prenant et quittant son véhicule
 - Documents, passagers et chargement
 - Mécanique et sécurité
 - Les autres usagers
 - 1^{er} secours notion générale
- Examens blancs et passage de l'examen

PARCOURS PRATIQUE

(La phase pratique pourra débuter lors de la phase théorique)

- Remise du livret de formation pédagogique
 - **Compétence 1 du REMC** : Les premières heures se dérouleront sur parking puis en rue calme là où la circulation est faible pour travailler sur la maîtrise mécanique du véhicule à allure lente ainsi que l'observation.
 - **Compétence 2 du REMC** : Nous travaillerons les recherches d'indices et de signalisations, les positionnements sur la chaussée, l'allure, la détection, l'identification et le franchissement des intersections, les tournants en agglomération, le sens giratoires et le rond-point ainsi que les manœuvres en travaillant progressivement hors agglomération puis en agglomération.

- **Compétence 3 du REMC** : Travail sur les distances de sécurité, les croisements, le dépassement/être dépassé, la conduite en déclivité, l'insertion, la circulation et la sortie d'une voie rapide, la cohabitation avec les autres usagers, la conduite dans une circulation dense, dans les tunnels et sur les ponts. Conduite lors d'une adhérence et/ou une visibilité réduite.
- **Compétence 4 du REMC (Sortie pédagogique)** : travaille sur la conduite autonome, la préparation d'un voyage, les comportements à adopter en cas d'accident (simulation), tester les aides à la conduite (GPS, caméra de recul, limiteur/régulateur de vitesse, ABS...) et l'éco-conduite.

Lors de cette sortie pédagogique : Échange et débat sur les principaux facteurs de risque au volant et leur recommandations (Alcool, drogue, médicaments, fatigue, les distracteurs, ceinture de sécurité...), les notions d'entretien, le dépannage et les situations d'urgences.

Cette sortie est réalisée sur une demi-journée, par groupe de trois élèves conduisant à tour de rôle. Placé à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute et observation.

- Explication sur la procédure de l'examen du Permis de Conduire, distribution du questionnaire d'évaluation, et accompagnement examen pratique.
- Passage du permis de conduire ou délivrance de l'attestation de fin de formation initiale pour les conduites accompagnées ou supervisées.

